

La Révolution nationale, portée par l'État français en 1940, et soutenue par les ligues d'extrême droite, repose sur des principes dirigistes : pouvoir personnel, encadrement de la société, régime antidémocratique et d'exception. La Révolution nationale se confond avec la politique de collaboration avec l'occupant.

---

La Révolution nationale prônée en 1940 par l'État français de Vichy est une tentative d'expérimentation d'un nouveau régime répondant aux attentes des ligues d'extrême droite. C'est un véritable programme politique qui est imposé, incarné par un chef aux pouvoirs absous dans un État hiérarchisé. L'idéologie de la Révolution nationale repose sur le respect des valeurs traditionnelles. Les leviers de sa mise en œuvre sont nombreux : préfets puissants, censure, propagande, économie dirigée, police. La Légion française des combattants est l'instrument premier des idéaux de cette Révolution nationale. Au début 1941, un Conseil national est en charge de l'élaboration d'une Constitution glorifiant le Travail, la Famille et la Patrie, triptyque qui constitue la devise officielle de l'État français.

La ruralité et la jeunesse sont exaltées, la Charte du travail, combiné de corporatisme, d'étatisme et de paternalisme, crée un syndicat unique de tous les actifs – à l'exception des paysans –, employeurs et salariés réunis. La réalisation du programme se heurte à de multiples difficultés : rivalités entre les ligues d'extrême droite, influence de la mouvance catholique, esprit corporatiste et faiblesse du socle social du régime. La Révolution nationale est perçue comme un des éléments clés de la collaboration d'État avec les nazis.

Références :

- Cointet Jean-Paul, 2000, *Révolution nationale* dans le *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, 2000, Éditions Tallandier.
- Noiriel Gérard, 1999, *Les origines républicaines de Vichy*, 1999, Éditions Hachette Littérature

<https://museemrjmoi.com>